

Haïti-Crise: L'Exécutif prend acte du dysfonctionnement du Parlement

Écrit par GA/HPN
Mardi, 13 Janvier 2015 10:19



Le conseiller spécial du président de la République annonce que l'Exécutif a pris acte du dysfonctionnement du Parlement, le dimanche 11 janvier 2015, à 11 heures 59 du soir. Joseph Lambert indique que Michel Martelly se propose de consulter les 10 sénateurs en poste à chaque grande décision à prendre qui engage la nation.

“Le président Michel Martelly a déjà lancé pour ce mardi 13 janvier une invitation aux 10 sénateurs en fonction pour les informer que d'ici les 24 à 48 heures le CEP sera mis en place suivant l'esprit de l'article 289 de la constitution et selon la composition retenue par l'accord conclu entre les partis politiques et l'Exécutif”, a révélé le conseiller de Michel Martelly.

En outre, Joseph Lambert annonce que le cabinet ministériel sera incessamment formé et le Premier ministre nommé, Evans Paul, sera installé dans ses fonctions.

Haïti-Crise: L'Exécutif prend acte du dysfonctionnement du Parlement

Écrit par GA/HPN

Mardi, 13 Janvier 2015 10:19

Pour l'ancien sénateur du Sud-est, le corps législatif étant de fait inopérant, le président de la République se doit de diriger le pays par décret. Joseph Lambert tente toutefois de rassurer, en précisant que Michel Martelly n'entendait publier de décret autre que ceux qui concernent les élections.

Selon l'agronome Lambert, les décrets que le chef de l'Etat envisage d'émettre bientôt auront rapport à l'établissement de l'organisme électoral, le décret-loi électoral ; l'adoption d'une rectification à la loi de Finances avec une rubrique budgétaire pour l'organisation des élections.

Plaçant son point de vue sur les causes du dysfonctionnement du Parlement, Joseph Lambert responsabilise uniquement le groupe des six(6) sénateurs qui, dit-il, ont commis pendant longtemps des bavures politiques graves.

“Aujourd'hui, le parlement haïtien est victime des approches politiques mal fagotées par des sénateurs réfractaires de l'opposition”, se désole l'ancien sénateur qui minimise la non-tenue des élections dans le pays depuis tantôt trois (3) ans.